



Évaluation des incidences NATURA 2000



Auvergne
Haute-Loire

Auteur ???

Site >> Complexe minier de la vallée de la Senouire

CARTE D'IDENTITÉ DU SITE

DIRECTIVE :	Habitats
N° D'IDENTIFICATION UE :	FR8302009
DÉPARTEMENT(S) CONCERNÉ(S) :	Haute-Loire
COMMUNE(S) CONCERNÉE(S) :	Chassagnes, Chavaniac-Lafayette, La Chapelle-Bertin, Jax, Josat, Mazerat-Aurouze, Sainte-Marguerite, Varennes-Saint-Honorat.
SURFACE :	1 885 ha
SITUATION DANS LE RÉSEAU RÉGIONAL :	Site dans le quart nord-ouest du département, entre le site FR8301074 « Val d'Allier de Vieille-Brioude à Langeac » et la ZPS FR8312002 « Haut val d'Allier » à l'ouest et le site FR8301084 « Mont Bar » à l'est.
DOCUMENT D'OBJECTIFS (DOCOB) :	Validé le 18/11/2010
STRUCTURE ANIMATRICE :	PNR Livradois-Forez Contact : Chloé Dumesnil Maison du Parc 63880 Saint-Gervais-sous-Meymont 04 73 95 57 57, fax 04 73 95 57 84 http://www.parc-livradois-forez.org/natura2000 c.dumesnil@parc-livradois-forez.org



ENJEUX POUR LES HABITATS ET LES ESPECES DU SITE

HABITATS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE QUI JUSTIFIENT LA DÉSIGNATION DU SITE

* Habitat prioritaire

Code et nom de l'habitat	Principales caractéristiques	Etat de conservation à l'échelle biogéographique / sur le site Localisation sur le site Enjeux particuliers sur le site	Exemples d'incidences possibles d'un projet	Exemples de mesures pour éviter ou limiter les incidences d'un projet
6210 Pelouses sèches semi-naturelles 6210* Pelouses sèches semi-naturelles riches en orchidées	Pelouses sur calcaires, voire sables calcaro-siliceux ou granites et roches éruptives, sèches (naturelles) à semi-sèches (semi-naturelles), ces dernières étant souvent caractérisées par leur richesse en orchidées (nombre d'espèces important et/ou population importante d'une espèce peu commune en France et/ou une ou plusieurs espèces rares en France)	Mauvais / inconnu 7,57 ha (0,4 % du site) ; une entité assez importante au sud-ouest de Josat, les autres au nord du site. Pelouses sur granite et roches éruptives.	Altération / disparition par boisement naturel ou au contraire une pression excessive du pâturage	Favoriser le pâturage extensif et tardif pour maintenir ces milieux ouverts et diversifiés Maîtriser mécaniquement les ligneux et les refus (fauche, gyrobroyage)
			Plantations (résineux...)	Ne pas planter
			Fertilisation provoquant notamment la disparition d'espèces patrimoniales	Ne pas fertiliser
			Aménagements, exploitation de la roche, mise en culture, circulation motorisée (tout-terrain), surfréquentation	Préserver les pelouses sèches des aménagements et lors de l'exploitation de la roche.
6430 Mégaphorbiaies eutrophes	Bordures humides d'herbes hautes longeant les cours d'eau et les forêts, sur sols riches en azote	Inadéquat / inconnu 5,08 ha.	Comblement et drainage (envahissement par les ligneux : saules...)	Ne pas drainer ; maintenir l'ouverture du milieu : - en garantissant l'alimentation en eau et en matière organique, - par fauche et/ou pâturage extensifs, voire débroussaillage
			Introduction de plantes envahissantes	Proscrire, lutter de façon mécanique (pas chimique) si déjà implantées, veiller à ne pas en introduire lors des interventions de débroussaillage
			Artificialisation des lisières et berges, éclaircies forestières trop brutales, surpiétinement par le bétail	Proscrire ; contre le surpiétinement installer une pompe de prairie ou mettre temporairement en défens
			Plantations (peupliers, résineux)	Eviter ; sinon ne pas drainer ni travailler le sol ni utiliser de produits chimiques
			Passage à la prairie de fauche avec fertilisation ou à la prairie pâturée	Eviter
6510 Prairies maigres de fauche de basse altitude	Prairies de fauche des plaines et collines, exploitées extensivement et assez peu fertilisées, riches en fleurs (fauchées après la floraison des graminées, une voire 2 fois par an)	Mauvais / inconnu 48,55 ha (3 % du site), disséminées sur l'ensemble du site.	Intensification agricole (fertilisants, surpâturage) favorisant l'enrichissement du milieu et modifiant la composition floristique (ombellifères et graminées favorisées au détriment des autres fleurs)	Maintenir des activités agricoles peu intensives (apport raisonné de fertilisants, fauche tardive et centrifuge avec exportation de la matière, voire pâturage temporaire)
			Drainage, retournement des sols, urbanisation	
			Colonisation par les landes et plantations (résineux...)	Eliminer les ligneux colonisateurs / ne pas planter
			Colonisation par les plantes invasives	Eliminer
6520 Prairies de fauche de montagne	Prairies de fauche mésophiles sur sols plutôt neutres, en général au-dessus de 600 m, hautes et riches en espèces colorées (souvent dominées par les composées, ombellifères,	Inconnu / inconnu 3,28 ha en une entité au sud de Vauzelle.	Intensification agricole (fertilisants, surpâturage) favorisant l'enrichissement du milieu et modifiant la composition floristique (ombellifères et graminées)	Maintenir des activités agricoles peu intensives (apport raisonné de fertilisants, fauche tardive et centrifuge, voire pâturage temporaire)

Code et nom de l'habitat	Principales caractéristiques	Etat de conservation à l'échelle biogéographique / sur le site Localisation sur le site Enjeux particuliers sur le site	Exemples d'incidences possibles d'un projet	Exemples de mesures pour éviter ou limiter les incidences d'un projet
	campanules, renoncules, légumineuses, gentianes, scrophulaires...)		favorisées au détriment des autres fleurs) Drainage, retournement des sols, urbanisation Colonisation par les landes et les résineux Colonisation par les plantes invasives	Eliminer les ligneux colonisateurs / ne pas planter Eliminer
8220 Pentes rocheuses siliceuses	Végétation des fentes des falaises siliceuses de l'intérieur des terres	Favorable / inconnu 0,61 ha.	Surfréquentation suite à l'équipement de voies d'escalade ou de via ferrata, avec le nettoyage de la falaise que cela implique Exploitation de la roche	Mettre en défens, interdire l'accès au moins de façon périodique (phase de végétation) Proscrire
8230 Pelouses pionnières sur dômes rocheux	Communautés pionnières et ouvertes colonisant les sols superficiels des roches siliceuses, adaptées à la sécheresse et caractérisées par de nombreux lichens, mousses et Crassulacées (plantes grasses comme les orpins)	Favorable / inconnu 1,58 ha.	Régression ou disparition d'espèces (car appétentes pour le bétail ou les herbivores sauvages) Affouragement du bétail sur l'habitat favorisant l'enrichissement en matière organique Envahissement par les ligneux Mise en culture (fertilisation, traitements chimiques), aménagements, exploitation de la roche, circulation de tout-terrain	Mettre en défens les sites trop aboutis Choisir un pâturage occasionnel par le bétail, voire faucher Nourrir le bétail en dehors de l'habitat Elimination des ligneux avec exportation des produits de coupe Proscrire
9120 Hêtraies acidiphiles atlantiques à Houx	Hêtraies à Houx sur sol acide des plaines et montagnes, en climat atlantique humide (arrosé), intégrant les hêtraies-chênaies, hêtraies-sapinières ou hêtraies pures	Inconnu / inconnu 360,18 ha (19 % du site), formant de vastes surfaces dans la moitié sud du site (2 petites entités au nord), en particulier dans le vallon encaissé de la Ribeyrette.	Coupes rases, destruction physique directe (transformation des peuplements par substitution d'essences, création de pistes) ou lors de travaux en périphérie Utilisation de produits agropharmaceutiques	Eviter les coupes trop importantes et maintenir une strate arborescente consistante et un couvert semi-ouvert, favoriser le Houx et le mélange des essences Préférer une gestion jardinatoire arbre par arbre ou par bouquets favorisant la production de bois d'œuvre Conserver les arbres morts ou vieillissants, si possible loin des chemins pour éviter les vis-à-vis avec les promeneurs Ne pas planter d'essences non locales : résineux... Limiter les travaux mécaniques, l'accès aux engins motorisés et éviter la création de nouvelles pistes Eviter
9130 Hêtraies à Aspérule odorante	Forêts à Hêtre (parfois avec l'Epicéa et le Sapin) sur sols neutres, à humus doux (mull), des domaines médio-européen et atlantique, à strate herbacée plus riche et abondante que celle des 9110 et 9120 (forte représentation : Anémone des bois, Aspérule odorante, Mélisse uniflore, Lamier jaune, dentaires.	Inadéquat / inconnu 74,46 ha (4 % du site), en plusieurs entités modestes non loin de la Senouire.	Coupes rases, destruction physique directe (transformation des peuplements par substitution d'essences, création de pistes) ou lors de travaux en périphérie	Favoriser la régénération naturelle du Hêtre (et du Sapin s'il est présent) en adaptant la gestion sylvicole (pratiquer des éclaircies favorisant la germination des faines...) Maintenir une strate arborescente consistante et un couvert semi-ombragé Maintenir une bonne répartition des classes d'âge, ainsi que les

Code et nom de l'habitat	Principales caractéristiques	Etat de conservation à l'échelle biogéographique / sur le site Localisation sur le site Enjeux particuliers sur le site	Exemples d'incidences possibles d'un projet	Exemples de mesures pour éviter ou limiter les incidences d'un projet
				<p>arbres morts / vieillissants et les bois morts à terre</p> <p>Préférer une gestion jardinatoire arbre par arbre ou par bouquets favorisant la production de bois d'œuvre</p> <p>Ne pas planter d'essences non locales : résineux...</p> <p>Limiter les travaux mécaniques, l'accès aux engins motorisés et éviter la création de nouvelles pistes</p> <p>Utilisation de produits agropharmaceutiques</p> <p>Eviter</p>
9180* Forêts de pentes, d'éboulis ou de ravins	Forêts mélangées d'espèces secondaires sur éboulis grossiers, pentes rocheuses ou versants abrupts, en conditions le plus souvent calcaires mais parfois siliceuses, comprenant un groupement des milieux froids et humides (dominé par l'Erable sycomore), et un groupement des éboulis secs et chauds dominé par les Tilleuls à petites et grandes feuilles.	Favorable / inconnu 26,52 ha (1 % du site), surtout en rive droite de la Senouire.	<p>Coupes rases, ouvertures importantes des peuplements (risque d'envahissement par les ronces), destruction physique directe ou lors de travaux en périphérie</p> <p>Tassement du sol lors de passages d'engins</p> <p>Création de pistes</p> <p>Utilisation des ravins comme décharges</p> <p>Substitution d'essences / plantations de résineux</p>	<p>Limiter les coupes à un tiers du couvert (maintenir des milieux semi-ouverts)</p> <p>Maintenir les arbres morts et vieillissants</p> <p>Protéger le substrat contre toute perturbation forte</p> <p>Proscrire</p> <p>Proscrire</p> <p>Maintenir la composition en essences ligneuses autochtones</p> <p>Préserver les Ormes de montagne, potentiellement résistants à la graphiose</p>
91E0* Forêts alluviales résiduelles	Aulnaies-frênaies bordant les cours d'eau de plaines et de collines, sur sols riches en dépôts alluviaux et inondés par les crues (mais bien drainés et aérés pendant les basses eaux), à strate herbacée riche en grandes espèces et plantes vernaies	Mauvais / inconnu 43,13 ha (2 % du site), le long de la Senouire et de ses principaux affluents, notamment la Ribeyrette.	<p>Coupes rases et substitution d'essences non adaptées (peupliers, résineux) entraînant un fort dynamisme des ronces et une détérioration des berges lors de crues</p> <p>Travaux de nettoyage</p> <p>Tassement du sol humide, déstabilisation des berges et perturbation du cours d'eau lors de passages d'engins</p> <p>Création de pistes, aménagements, carrières</p> <p>Submersion de l'habitat par création de plan d'eau (barrage/seuil) et lâchers/vidanges</p> <p>Drainage et tous travaux</p>	<p>Conservier les essences locales présentes et favoriser leur mélange : aulnes et frênes en strate supérieure</p> <p>Privilégier une régénération naturelle et diversifiée ainsi qu'un couvert léger</p> <p>Limiter les coupes, pratiquer une coupe raisonnée des arbres de bord de cours d'eau</p> <p>Maintenir les arbres morts et vieillissants, sauf à proximité immédiate de l'eau</p> <p>Maintenir la strate arbustive</p> <p>Ne pas apporter de produits chimiques</p> <p>Limiter le passage d'engins sur le sol humide (débardage...)</p> <p>Utiliser des passerelles pour le franchissement du cours d'eau</p> <p>Limiter l'accès direct du bétail aux berges (clôtures, pompes de prairie)</p> <p>Proscrire</p> <p>Ne pas créer de barrages/seuils, étaler si possible les lâchers/vidanges</p> <p>Ne pas drainer, maintenir la</p>

Code et nom de l'habitat	Principales caractéristiques	Etat de conservation à l'échelle biogéographique / sur le site Localisation sur le site Enjeux particuliers sur le site	Exemples d'incidences possibles d'un projet	Exemples de mesures pour éviter ou limiter les incidences d'un projet
			perturbant les conditions hydrologiques	dynamique du cours d'eau
			Introduction de plantes envahissantes	Proscrire, lutter de façon mécanique (pas chimique) si déjà implantées

**ESPÈCES D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE
QUI JUSTIFIENT LA DÉSIGNATION DU SITE**

* Espèce prioritaire

Code et nom de l'espèce	Principales caractéristiques	Etat de conservation à l'échelle biogéographique / sur le site Localisation sur le site Enjeux particuliers sur le site	Exemples d'incidences possibles d'un projet	Exemples de mesures pour éviter ou limiter les incidences d'un projet
1096 Lamproie de Planer	Petit « poisson » au corps serpentiforme et sans écailles (12-20 cm de long), à bouche en ventouse munie de dents cornées, et possédant 7 trous branchiaux alignés derrière l'oeil ; dos bleu-vert, flancs jaunes, ventre blanc, nageoires petites (la dorsale touchant la caudale). Adeptes des ruisseaux et petites rivières à cours lent.	Inconnu / favorable Présence attestée sur la Senouire (mais absence de données quantifiées), liée à la qualité du cours d'eau qui offre des habitats naturels propices (forêts alluviales, faible présence d'espèces exotiques envahissantes, ressources alimentaires en quantité...).	Pollution de l'eau	Maintenir une eau de qualité
			Création d'ouvrages empêchant l'accès aux zones de frayères	Maintenir la continuité de la rivière
			Enrésinement des berges (avec pour conséquences l'érosion et l'ensablement des frayères)	Proscrire
			Lâchers et vidanges qui envasent le substrat et augmentent la lame d'eau	Moduler
1303 Petit Rhinolophe	Chauve-souris insectivore de 4 cm de long et 20-25 cm d'envergure, à l'appendice nasal en fer à cheval, gris-brun dessus, beige blanchâtre dessous. Adeptes des paysages semi-ouverts. Hibernation en cavités naturelles ou artificielles, colonies de reproduction dans bâtiments et caves assez chaudes	Inadéquat / défavorable 40-120 individus, soit 30 à 40 % de la population hivernale de Haute-Loire. Avec le Grand Rhinolophe, l'espèce représente 90 % des effectifs hivernaux de chauves-souris sur le site. Une colonie de reproduction était connue dans le clocher de l'église de Sainte-Marguerite, avec 26 individus dont 13 jeunes en 2001, 37 individus en 1999. 1 seul individu était trouvé en 2010. Les combles de l'église de Chassagnes abritaient 14 individus dont 4 jeunes en 2001, 5 individus dont 2 avec juvéniles en 2009, 4 individus en 2010.	Recalibrage, protection non végétalisée des berges	Favoriser la dynamique fluviale naturelle du cours d'eau
			Condamnation des gîtes d'hibernation et de mise bas (rénovation des vieux bâtiments, des ponts, des caves, etc., fermeture des anciennes mines...)	Maintenir l'accessibilité aux gîtes (tout en empêchant ou la réglementant pour les humains, notamment à des fins de suivi scientifique)
			Dérangement par le bruit (trafic routier...) et la lumière (éclairage public nocturne...)	Assurer la tranquillité et l'obscurité dans et autour des lieux d'hibernation et de mise bas ; limiter l'emploi des éclairages publics aux deux premières heures et à la dernière heure de la nuit (pour limiter la régression des papillons de nuit)
			Rupture de la continuité des corridors biologiques (haies, lisières, ripisylves)	Maintenir et entretenir ces corridors (même en milieu urbain) ainsi qu'un paysage diversifié, semi-ouvert
			Défrichement, mise en culture des prairies	Planter des haies ou des alignements d'arbres dans les milieux trop ouverts ; préserver les prairies et les entretenir extensivement
			Plantations massives de résineux et sylviculture intensive	Ne pas planter, pratiquer une sylviculture extensive (maintien d'une strate buissonnante, conservation des arbres vieillissants, morts, à cavités...) ; favoriser la diversité des essences indigènes et des classes d'âge
			Traitements phytosanitaires (cultures) et vétérinaires (bétail)	<p>Limiter l'utilisation des insecticides</p> <p>Utiliser des vermifuges non nocifs pour les insectes dont se nourrissent les chauves-souris</p> <p>Ne pas traiter juste au moment de la mise à l'herbe printanière des troupeaux, ni tous les animaux en même temps (en 2-3 fois) ; confiner le bétail pendant 15 jours en étable après</p>
1304 Grand Rhinolophe	Chauve-souris insectivore de 6-7 cm de long et 35-40 cm d'envergure, à l'appendice nasal en fer à cheval, fauve grisâtre	Inadéquat / moyen (méconnaissance en période de reproduction)	Voir 1303	Voir 1303

Code et nom de l'espèce	Principales caractéristiques	Etat de conservation à l'échelle biogéographique / sur le site Localisation sur le site Enjeux particuliers sur le site	Exemples d'incidences possibles d'un projet	Exemples de mesures pour éviter ou limiter les incidences d'un projet
	dessus, chamois dessous. Adeptes des paysages semi-ouverts. Hibernation en cavités naturelles ou artificielles, colonies de reproduction dans bâtiments et caves assez chaudes	20-60 individus, soit 10 à 30 % de la population hivernale de Haute-Loire. Avec le Petit Rhinolophe, l'espèce représente 90 % des effectifs hivernaux de chauves-souris sur le site. Les combles de l'église de Chassagnes abritaient 2 individus en 2010.		
1307 Petit Murin	Chauve-souris insectivore de 8-10 cm de long (dont 2 cm pour les oreilles) et 35-40 cm d'envergure, brun grisâtre à roussâtre dessus, gris blanchâtre dessous ; petite touffe de poils clairs entre les oreilles, permettant la différenciation (difficile) avec le Grand Murin. Adeptes des paysages ouverts en conditions chaudes : prairies, cultures extensives, bois clairs, friches buissonnantes, steppes, garrigues. Hibernation dans des cavités naturelles fraîches et humides, colonies de reproduction dans les grandes bâtisses (charpentes, combles) au nord, les cavités naturelles, tunnels et ouvrages d'art au sud.	Mauvais / inconnu (non différencié avec le Grand Murin) Occasionnel.	Voir 1303	Voir 1303
1308 Barbastelle	Chauve-souris insectivore de 4-6 cm de long et 24-28 cm d'envergure, à pelage et face noirâtres, larges oreilles. Adeptes des peuplements feuillus matures. Hibernation solitaire en sites très variés, colonies de reproduction dans les bâtiments et vieux arbres.	Inadéquat / inconnu (mais habitats favorables) 0-10 individus, soit plus de 50 % de la population hivernale de Haute-Loire.	Voir 1303	Voir 1303
1321 Murin à oreilles échanquées	Chauve-souris insectivore de 4-5 cm de long et 22-25 cm d'envergure, à pelage gris-brun (dos) et gris-blanc (ventre), oreilles échanquées. Adeptes des vallées alluviales à feuillus et zones humides. Hibernation dans de vastes cavités (naturelles ou artificielles), colonies de reproduction en sites variés (bâtiments, cavités)	Inconnu / inconnu Occasionnel.	Voir 1303	Voir 1303
1323 Murin de Bechstein	Chauve-souris insectivore de 4-6 cm de long et 25-30 cm d'envergure, à pelage brun (dos) et blanc (ventre), oreilles très longues, museau rose. Adeptes des forêts feuillues âgées. Hibernation surtout solitaire et dans les arbres, colonies de reproduction en sites variés (arbres creux, bâtiments)	Inconnu / inconnu (mais habitats favorables) Occasionnel. Seule donnée de l'espèce pour la Haute-Loire.	Voir 1303	Voir 1303
1324 Grand Murin	Chauve-souris insectivore de 6-8 cm de long et 35-43 cm d'envergure, à pelage gris-brun (dos) et blanc-gris (ventre, gorge), oreilles longues et larges. Adeptes des futaies feuillues ou mixtes. Hibernation dans des cavités (naturelles ou	Inconnu / inconnu (non différencié avec le Petit Murin) Occasionnel.	Voir 1303	Voir 1303

Code et nom de l'espèce	Principales caractéristiques	Etat de conservation à l'échelle biogéographique / sur le site Localisation sur le site Enjeux particuliers sur le site	Exemples d'incidences possibles d'un projet	Exemples de mesures pour éviter ou limiter les incidences d'un projet
	artificielles), colonies de reproduction en sites assez secs et chauds (sous les toitures, parfois cavités)			
1355 Loutre d'Europe	Grand Mustélidé (70-90 cm de long, 30-45 cm pour la queue) marron foncé, à gorge, poitrine et ventre grisâtres, corps fuselé et membres palmés. Adeptes des eaux douces, saumâtres et marines (rivières, marais, étangs, rivages)	Favorable / favorable Présence attestée sur la Senouire (mais absence de données quantifiées), liée à la qualité du cours d'eau qui offre des habitats naturels propices (forêts alluviales, faible présence d'espèces exotiques envahissantes, ressources alimentaires en quantité...).	<p>Pollution de l'eau</p> <p>Création de pisciculture</p> <p>Création de route</p> <p>Déboisement et aménagement des berges</p> <p>Drainage des zones humides, rectification et calibrage des cours d'eau</p> <p>Fragmentation des habitats</p> <p>Développement de plantes exotiques réduisant les potentialités alimentaires</p>	<p>Ne pas polluer l'eau</p> <p>La protéger pour éviter les prélèvements de poissons</p> <p>Installer un passage à faune sous la route dans les secteurs sensibles</p> <p>Préserver / reconstituer les corridors de ripisylves</p> <p>Ne pas drainer ni rectifier, maintenir les niveaux d'eau en période d'étiage</p> <p>Conserver des habitats diversifiés (ripisylves notamment) et maintenir leur continuité</p> <p>Proscrire, lutter de façon mécanique (pas chimique) si déjà implantées</p>

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DU DOCOB

ENJEUX GÉNÉRAUX DE PRÉSERVATION DU SITE

Le site abrite d'anciennes galeries de mines (26 ouvrages pour 1600 m de galeries : La Tourette, Mazerat-Aurouze, Pouzols...) constituant des gîtes potentiels d'hibernation pour 17 espèces de chauves-souris, ce qui constitue le plus important réseau de gîtes hivernaux de Haute-Loire et la plus importante population hibernante du département. En hiver, sur un total de 200 individus environ, 120 sont des Petits Rhinolophes. Il s'agit du seul site départemental à accueillir le Murin de Bechstein.

La mosaïque d'habitats environnante, bien préservée, constitue un territoire de chasse privilégié pour les chauves-souris (rivière, boisements humides alluviaux, forêts montagnardes, pelouses, prairies, falaises), et abrite une flore et une faune remarquables ; les rhinolophes utilisent certains bâtiments des villages voisins et du site pour la reproduction.

Les enjeux majeurs du site sont liés au maintien des gîtes connus de chauves-souris et au maintien de la qualité de leur territoire de chasse, et secondairement au maintien des habitats remarquables du site (forêts alluviales notamment, à préserver des plantations et des espèces envahissantes).

Les principales activités s'exerçant sur le site sont l'agriculture et la sylviculture ; actuellement favorables, elles sont intimement liées à la qualité et à la préservation des habitats et espèces du site.

Enfin, la fermeture avec des systèmes fixes (inaccessibles pour un humain, mais permettant le passage des chauves-souris : lucarnes) de l'ensemble des ouvrages miniers abritant des chauves-souris rend impossible le suivi des gîtes d'hibernation, ce qui est problématique.

PRINCIPALES ORIENTATIONS DE GESTION DU SITE

- préserver les gîtes à chauves-souris et leurs abords : assurer la tranquillité des gîtes souterrains utilisés par les chauves-souris en hiver, ainsi que des gîtes d'hibernation utilisés en été, maintenir les habitats existants autour des gîtes ;
- préserver les territoires de chasse des chauves-souris : améliorer les connexions écologiques entre les habitats (haies, ripisylves, lisières forestières, prairies), maintenir via une gestion extensive les prairies et les forêts indigènes (notamment alluviales) ;
- préserver les habitats naturels remarquables : maintenir les pelouses sèches et pelouses pionnières sur rochers, maintenir la diversité floristique des prairies de fauche, préserver les habitats forestiers à forte valeur patrimoniale.



SITES INTERNET CONSULTABLES

Site Natura 2000 de l'Etat :

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Natura-2000,2414-.html>

Rubrique Natura 2000 du site de la DREAL Auvergne :

<http://www.auvergne.developpement-durable.gouv.fr/natura-2000-r316.html>

Les cahiers d'habitats sur le site du Muséum national d'histoire naturelle :

<http://inpn.mnhn.fr/isb/download/fr/docNatura2000Cahhab.jsp>

Site des services de l'Etat de la Haute-Loire (page dédiée à Natura 2000 et à l'évaluation des incidences) :

<http://www.haute-loire.pref.gouv.fr/?-L-evaluation-des-incidences-&parentCh=293>

Site du PNR Livradois-Forez :

<http://www.parc-livradois-forez.org/natura2000/>

SOURCES

Opérateur : PNR Livradois-Forez et CEN Auvergne

Document d'objectifs « Site Natura 2000 FR8302009 - Complexe minier de la Vallée de la Senouire (43) - Version validée »

Charte Natura 2000 « Site FR8302009 « Complexe minier de la vallée de la Senouire » »

Danton, Ph., Baffray, M., 1996. Inventaire des plantes protégées en France ». Nathan, 294 p.

Duquet, M., 1996. Inventaire de la faune de France. Nathan, MNHN, 416 p.

Maurin, H., 1995. Le Livre rouge. Inventaire de la faune menacée en France. Nathan, MNHN, Paris, 175 p.

MNHN-DEGB-SPN, décembre 2009. Rapport synthétique des résultats de la France sur l'état de conservation des habitats et des espèces conformément à l'article 17 de la directive « habitats ». Paris, 48 p.

Version juin 2012

